



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Madame, Monsieur,

Les membres de la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge sont convoqués à l'assemblée générale annuelle. Elle aura lieu le mardi 7 février 2017, à compter de 19 heures, au Moulin Marcoux situé au 1 boulevard Notre-Dame, Pont-Rouge.

Vous recevez cette convocation à titre de membre. Nous comptons sur votre présence et espérons vous y rencontrer en grand nombre.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Me Jean Théorêt, secrétaire

Pont-Rouge, le 27 janvier 2017

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- 1) Ouverture de l'assemblée ;
- 2) Présences ;
- 3) Lecture de l'avis de convocation ;
- 4) Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 5) Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée ;
- 6) Présentation des principales résolutions adoptées par le conseil d'administration ;
- 7) Approbation des amendements aux règlements généraux ;
- 8) Rapport de l'expert-comptable ;
- 9) Rapport de la direction ;
- 10) Rapport du président ;
- 11) Suggestions et recommandations des membres ;

Élections

- 12) Nomination d'un président d'élection ;
- 13) Nomination du secrétaire d'élection ;
- 14) Lecture de la procédure d'élection par le président ;
- 15) Tenue des élections ;
- 16) Ajournement permettant au conseil d'administration d'élire le conseil de direction ;
- 17) Présentation du conseil d'administration et du conseil de direction ;
- 18) Levée de l'assemblée.

Me Jean Théorêt
Secrétaire



**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
de la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge
tenue le mardi 2 février 2016 à 19h00**

1 Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée ;

Le président, monsieur, Marcellin Simard, souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de l'assemblée générale annuelle;

2 Présences;

Le président constate qu'il y a quorum pour la tenue de l'assemblée générale annuelle
Présences : Ghislain Desjardins, Sylvain Frenette, Denis Lépine, Daniel Jean, Marcellin Simard, Jacques Girard, Sylvie Germain, Céline Lavallée et Éleine Prévost, directrice
Invité : Josée Leclerc, experte-comptable

3 Lecture de l'avis de convocation ;

Le président fait lecture de l'avis de convocation transmise aux membres le 22 janvier 2016 par le secrétaire du Conseil d'administration.

4 Lecture, modification et adoption de l'ordre du jour;

La lecture de l'ordre du jour est faite par M. Marcellin Simard. L'adoption est proposée par Denis Lépine et appuyée par Daniel Jean. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale;

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 3 février 2015 est lu par le secrétaire. Sylvain Frenette propose son adoption appuyée par Denis Lépine. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6 Ratification des actes des administrateurs ;

Le président présente un document, contenu dans le cahier de l'assemblée générale, faisant état des principales résolutions, décisions et orientations prises par le Conseil d'administration au cours de la dernière année. Les membres acceptent le dépôt du document et ratifient les actes des administrateurs sur une proposition de Ghislain Desjardins appuyé par Sylvain Frenette.

7 Présentation du rapport financier de l'expert-comptable;

Madame Josée Leclerc, expert-comptable de la firme comptable Bédard-Guilbault inc. présente aux membres le rapport financier de l'année 2014-2015, soit la période du 1^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015. De plus, elle stipule que rien n'a été relevé qui porte à

croire que nos états ne sont pas conformes. L'adoption du dépôt est proposée par Sylvain Frenette, appuyé par Denis Lépine.

Aussi, sur proposition de Ghislain Desjardins secondé par Sylvain Frenette, la firme Bédard-Guilbault inc est nommé pour la vérification des livres de la Corporation pour l'année 2015-2016.

8 Rapport d'activités par la directrice ;

La directrice de la Corporation, Madame Éleine Prévost, présente son rapport des activités de l'année 2014-2015.

9 Rapport sur les orientations par le président ;

Le président présente son rapport en lien avec la mission, les valeurs, les enjeux et les orientations prévues dans la planification stratégique. Il cible trois actions particulières pour la prochaine année : développer le bénévolat, préciser le rôle et les responsabilités de la directrice générale et clarifier les responsabilités des administrateurs.

10 Amendements aux règlements généraux ;

Le président dépose un document, contenu dans le cahier de l'assemblée générale, qui propose certaines modifications aux règlements généraux régissant la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge. Les membres approuvent à l'unanimité les modifications proposées. Ils seront ratifiés par le conseil d'administration.

11 Élection des administrateurs ;

Les administrateurs en poste acceptent à l'unanimité de renouveler dans leurs mandats au Conseil d'administration et les officiers concernent leurs fonctions. Il n'y a pas de poste vacant au Conseil d'administration.

12 Nomination d'un(e) président(e) d'élection et d'un(e) secrétaire d'élection ;

Considérant le point précédent, cette formalité n'est pas requise.

13 Lecture de la procédure d'élection par le président d'élection;

Considérant le point précédent, cette formalité n'est pas requise.

14 Tenue des élections ;

Considérant le point précédent, cette formalité n'est pas requise.

15 Ajournement permettant au conseil d'administration d'élire le comité exécutif.

Considérant le point précédent, cette formalité n'est pas requise.

16 Présentation du comité exécutif;

Considérant le point précédent, cette formalité n'est pas requise.

17 Recommandations sur les opérations et les orientations ;

Le président réitère certaines orientations (voir point 9).

18 Clôture de l'assemblée.

Le président procède à la clôture l'Assemblée générale annuelle et remercie les membres présents.

Marcellin Simard
Président

Me Jean Théorêt
Secrétaire